

Budget prévisionnel de la cellule d'animation

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20170324-lmc100000015421-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 30/03/2017

Réception Préfet : 30/03/2017

Publication RAAD : 30/03/2017

- Cellule animation :

Le prix de référence pour 1 ETP est de 55 000€/an de salaires et charges et de 10 000€/an de charges
logistique de fonctionnement, soit **53 900 €/an pour 0.7 ETP.**

En fonction du profil de l'animateur recruté, l'enveloppe pour le salaire peut aller jusqu'au prix
plafond (80 000 €/an TTC pour 1 ETP).

Il s'agit de prévisions, qui pourront être modifiés selon les évolutions de la cellule d'animation.

- Missions spécifiques

Expérimentations-acquisitions de référence : 20 000€/an

Animations/Formations collectives : 5 000€/an

Accompagnement technique individuel dans un cadre collectif : 20 000€/an

*Il s'agit d'une première enveloppe globale prévisionnelle, sans tenir compte des partenaires
techniques qui réaliseront effectivement ces actions, des missions spécifiques effectivement validées,
mises en place et réalisées*